

# Le Feuillu

Vol. 1 #4. mai et juin 2022

Crédit photo: Coralie Jacques



*Saint-René*

*Pour nous joindre :*

**Municipalité de Saint-René**

778, route Principale  
Saint-René, Québec  
G0M 1Z0

**Téléphone: 418 382-5226**

**Courriel: dg@st-rene.ca**

**Heures d'ouverture du  
bureau municipal :**

Lundi au jeudi: 8h à 12h et  
12h30 à 16h30

Vendredi: 8h à 11h30

**Vous pouvez consulter la version informatique du journal sur le site internet**  
[www.st-rene.ca/viecityenne/journallefeuillu](http://www.st-rene.ca/viecityenne/journallefeuillu)

# Le mot du *maire*

Chers citoyennes et citoyens,

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente un résumé des grandes lignes des états financiers consolidés 2021 de la Municipalité de Saint-René.

Nos états financiers consolidés ont été audités par la firme Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l. Le rapport de l'auditeur indépendant signé le 4 avril 2022 mentionne que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-René au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation consolidés de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés de l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

En 2021, les revenus de fonctionnement de la municipalité ont été de 1 260 089 \$ tandis que les dépenses étaient de 1 411 280 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la municipalité a réalisé en 2021 un surplus de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales de 153 185 \$. Les surplus accumulés de la Municipalité au 31 décembre 2021 sont de 286 419 \$.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous remercier de votre confiance. Soyez assurés que nous travaillons à ce que vos intérêts soient entendus et défendus.

*Jean-Guy Deblois, Maire*

# Le conseil *décide*

Pour plus de détails: visitez [www.st-rene.ca/viemunicipale/procès-verbaux-et-publications](http://www.st-rene.ca/viemunicipale/procès-verbaux-et-publications)

DE déposer encore une fois le projet de route au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - volet redressement et accélération.

DE déposer le projet particulier d'amélioration pour la réfection de ponceau au 6e rang.

D'installer des signalisations pour la sécurité de routes.

DE nommer les nouvelles rues suivantes:

Le chemin au Lac Lessard (la portion du nord) au lot # 5061009 jusqu'au lot # 5060964 devient la rue Henry;

Le chemin au Lac Lessard (la portion du sud) au lot # 5060991 jusqu'au lot # 5060973 devient la rue Lessard;

La portion comprise entre 110-F route Principale et 114 route Principale devient le chemin Langlois;

La portion comprise entre 462 et 472 Principale devient la rue Brousseau.

DE demander au MTQ pour l'entretien de route.

# Suivi du sondage *communautaire*

Bonjour à nos citoyens et citoyennes,

Récemment, nous vous avons tous et toutes fait parvenir un publipostage citant les détails d'un sondage communautaire concernant l'idée d'un projet d'implantation d'un dépanneur et/ou d'un poste à essence au village dont le modèle resterait à définir. Rappelons que l'objectif du conseil n'était pas d'y investir des ressources financières directes pour en devenir le propriétaire, mais plutôt d'obtenir un aperçu du niveau d'adhésion citoyen avant d'entreprendre divers travaux en vue d'attirer une bannière.

Le comité responsable du projet a comptabilisé les résultats obtenus au terme de la période sondée. Nous avons reçu un taux de réponse de seulement 37%. Ce résultat est nettement insuffisant pour garantir au comité et au conseil la poursuite des travaux. L'évaluation de la faisabilité et surtout de la pérennité d'un tel service à être développé et maintenu localement reposait sur un niveau d'adhésion initial fort.

Bien que la majorité des répondants se disaient en faveur du développement d'un projet conjoint (dépanneur et poste à essence) il n'en demeure pas moins que certains avis étaient partagés quant à son emplacement géographique dans la municipalité. Nous sommes d'avis que cette divergence aurait pu avoir un impact négatif sur la priorisation du service en approvisionnement régulier et son maintien à long terme. Quelques réponses étaient même entièrement défavorables au projet.

L'idée maitresse soutenait le développement de services à offrir à la communauté actuelle et future, la création d'emplois locaux et le développement de la municipalité pour retenir et attirer de nouveaux citoyens. Cette projection n'est pas mise aux oubliettes de façon définitive par le comité et le conseil. Qui sait, les années à venir pourront peut-être générer un meilleur contexte à reprendre l'exercice sous un niveau d'adhésion citoyen plus significatif; voir même une demande issue du milieu.

En terminant, nous remercions ceux et celles qui ont pris le temps de nous partager leurs commentaires.

# Saviez-vous *que?*

## Lancement de la politique MADA-FAMILLE de St-René

### Venez chercher vos arbres et semences!

La municipalité de Saint-René a le plaisir de vous inviter au dévoilement de la politique Municipalité amie des aînés et de la famille (MADA-Famille) qui se déroulera

**le samedi 4 juin de 8h à 10h30 au centre sportif municipal, 1015 rue de la Fabrique.**

Il y aura des breuvages et petits beignets sur place. Tous les citoyennes et citoyens sont invités à cet avant-midi.



### Arbres gratuits = 2 arbres par adresse + 1 arbre à chaque enfant présent

Arbres disponibles: Pin blanc : 36 Pin rouge : 108 Thuya occidental : 30  
Chêne rouge : 300 Bouleau jaune : 50 Noyer noir : 50

offerts gracieusement grâce à l'Association forestière des deux rives (AF2R) et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). *Premiers arrivés, premiers servis!*

### Distribution de composteurs domestiques

au coût de 25\$ (valeur de 50\$), cette promotion est possible grâce au RICBS

Si vous êtes intéressé, réservez le votre en écrivant au courriel suivant:

[conseiller5@st-rene.ca](mailto:conseiller5@st-rene.ca) Ils seront remis le 4 juin

Le comité MADA et FAMILLE est heureux de favoriser les saines habitudes de vie, en vous offrant des semences qui seront disponibles pour les citoyens. Nous avons **carottes nantes orange vif, laitue frisée, radis, haricots jaunes et pois mange-tout**. Jardiner chez soi est un passe-temps à la portée de tous, que ce soit dans la cour arrière, sur le balcon ou dans une jardinière en bois sur pieds. *Bon jardinage!*



À  
15 minutes  
de St-René

[peinturespn.com](http://peinturespn.com)

PeinturesPN  
418 485-6820

PEINTURES  
**PN** recherche

## Journalier(ère)

Horaire de jour  
lundi au jeudi ● ❤️ bouger ● équipe 😊

Spécialiste dans l'application de peinture en poudre cuite sur pièces métalliques

- » accrocher
  - » emballer
  - » peindre
  - » inspecter
  - » grenailer
- et bien plus ...

Quelle tâche  
t'intéresse?

Peinture  
sans  
odeur

# Avis public

## Élection partielle - 12 juin 2022

Poste de conseiller-1 (William Lagrange / Raymond Roy)

### AUX PROPRIÉTAIRES D'UN IMMEUBLE ET AUX OCCUPANTES ET OCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE

Municipalité de Saint-René

Date du scrutin 2022-06-12

Par cet avis public, Fanhui Kong présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 12 mois le 04 avril 2022.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le 04 avril 2022. Vous ne devez pas être sous curatelle ni être privé(e) de vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
  - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription ;
  - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection.  
Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.
4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 27 mai 2022.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente d'élection.

#### COORDONNÉES DE LA PRESIDENTE D'ELECTION

Adresse : 778, route Principale, Saint-René (QC) G0M1Z0

Téléphone : 418 382 5226

Signature

Présidente d'élection

Donné à Saint-René, le 25 avril 2022

#### Certificat de publication

Je soussigné, Fanhui KONG, Présidente d'élection de la Municipalité de Saint-René, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public sur le site internet de la Municipalité. De plus une copie de l'avis a été affichée dans le babillard prévu à cet effet. Donné à Saint-René, ce 25e jour du mois d'avril 2022

SM-1 (21-04) Loi sur les élections et les référendums  
dans les municipalités, art. 99  
Règlement sur le vote par correspondance, art. 5

Fanhui Kong, Présidente d'élection

Mai



Réunion du conseil



Jour des ordures



Jour du recyclage

Juin

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
1	2 	3	4	5	6	7
8	9 	10	11	12 	13	14
15	16 	17	18	19	20	21
22	23 Fête de la reine Journée des patriotes	24	25	26 	27	28
29	30 	31				

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4 Politique MADA-Famille Remise d'arbres et semences
5	6 	7	8	9 	10	11
12	13 	14	15	16	17	18
19	20 	21 Atelier numérique bibliothèque	22	23 Fête de la Saint-Jean 	24 Saint-Jean Baptiste	25
26	27 	28	29	30		

# Bibliothèque municipale

## Saint-Martin / Saint-René

Adresse : 131, 1<sup>re</sup> Avenue Est, Saint-Martin 418 382-5034

### Heures d'accueil :

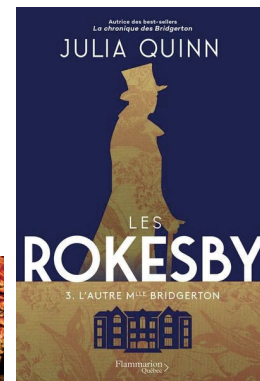
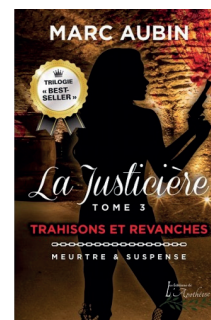
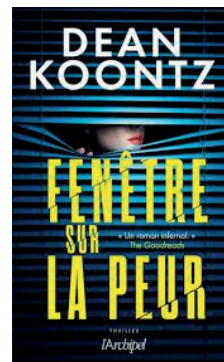
Lundi 18h30 à 20h30  
Mercredi 18h30 à 20h30  
Jeudi 13h00 à 15h00  
Samedi 9h30 à 11h30

### Saison estivale :

Lundi 18h30 à 20h30  
Mercredi 18h30 à 20h30

### Liste des nouveautés du mois de la bibliothèque

Les douze mois de Marie, Marie-Chantal Perron  
La croisée des révolutions, Tome 2, Ray Ogust  
Les Rokesby, Tome 2 & 3 Julia Quinn  
Le secret de l'amour, de la santé et de l'argent, Rhonda Byrne  
La cage, Hervé Gagnon  
Les hôtesse de l'air, Julie Rivard  
La justicière, Tome 3, Marc Aubin  
Sans retour, Danielle Steel  
Génération 1970, Jean-Pierre Charland  
Des lueurs de liberté, Michèle Tremblay  
Le chant des bruants, Claude Coulombe  
Fenêtre sur la peur, Dean Koontz



### Atelier numérique du 21 juin à 18h30

Vous aimeriez vous familiariser avec les livres et les revues numériques que met gratuitement à votre disposition votre bibliothèque municipale? Rien de plus simple! Inscrivez-vous à l'atelier qui aura lieu le 21 juin à la salle municipale de Saint-René.

#### Au menu de l'atelier :

- Livres numériques : Des milliers de livres en français et en anglais, des auteurs à succès, des BD, du livre jeunesse, des essais... de tout pour tous les goûts!
- Configuration de votre appareil de lecture
- Recherche, emprunt et téléchargement de livres numériques
- Magazines numériques : plus de 3 500 magazines populaires en une vingtaine de langues à votre portée, en tout temps, comme 7 Jours, La Semaine, Science & Vie, Coup de Pouce, National Geographic, ELLE Qc, etc.
- Configuration de votre appareil de lecture
- Recherche, emprunt et téléchargement de revues numériques

Vous aurez besoin de votre appareil de lecture (liseuse, tablette...) sur place. Cet atelier pratique est destiné aux débutants. Vous n'êtes pas encore abonné à la bibliothèque? Visitez [www.reseaubibliocnca.qc.ca](http://www.reseaubibliocnca.qc.ca) pour vous abonner à partir de la maison ou passez à la bibliothèque. De belles découvertes vous attendent! **Inscription requise au 418-382-1360, les places sont limitées.**



## RAPPEL

**- Respectez la réglementation en vigueur, voulant que les chiens soient attachés en permanence.**

Comme nous avons reçu plusieurs plaintes dernièrement, nous vous rappelons que selon le règlement #171-19 de la municipalité, il est mentionné de garder les chiens sur un terrain clôturé ou attaché de façon que l'animal ne puisse en aucun temps s'échapper, attaquer ou mordre un passant. Si vous souhaitez consulter le règlement au complet, il est disponible sur le site Internet de la municipalité, dans l'onglet « Règlements municipaux ».

Nous vous rappelons également que le numéro à composer pour toutes questions ou plaintes concernant les animaux est le **418 225-9203 (Escouade canine)**.

Merci à tous de votre collaboration!



# RAPPEL Inscription Camp de jour 2022



Avant le 10 juin

Il est encore temps d'inscrire vos enfants pour le camp de jour.

- **Quand:** 27 juin au 19 août (fermé le 1<sup>er</sup> juillet et du 25 juillet au 5 août pour les constructions)
- **Où:** Centre des loisirs de Saint-René (1015, rue de la Fabrique)
- **Tarif:** été complet: 300\$/enfant (9h à 15h30)
- **Modalité de paiement:** argent, chèque ou virement Interac par courriel



POUR UNE GESTION RESPONSABLE  
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Nouvelle attestation d'études professionnelles en  
**Opération et entretien d'un site  
récréotouristique**

Les **SERVICES** aux  
**ENTREPRISES**  
et de formation continue

POUR INFO



Québec

## Poubelle ou non??

La Régie nous donne le défi de rechercher les matières les plus « inusitées » qui se retrouvent dans vos poubelles, mais qui, en réalité, ne devraient pas! Pour savoir comment bien trier les matières pour les déposer au bon endroit afin qu'ils aient un impact moins négatif pour l'environnement:

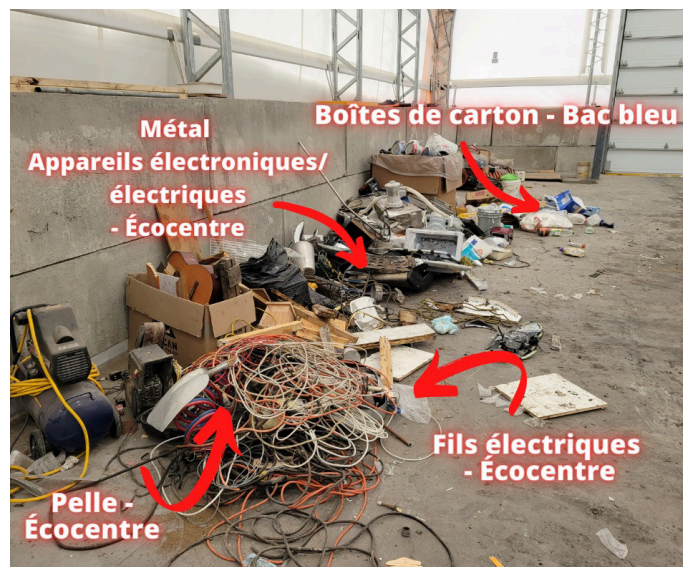
Par le biais d'un projet spécial, nous sommes en mesure "d'espionner" plus facilement vos déchets!

NOTRE CONSTAT: beaucoup de matières se retrouvent trop rapidement au site d'enfouissement: BOIS-MÉTAL-ALUMINIUM-VÉLOS-APPAREILS ÉLECTRONIQUES/ÉLECTRIQUES, etc.

Avant de mettre au bac de déchets, questionnez-vous!

- Récupérable/réutilisable? - Recyclable (bac bleu)?
- Écocentre? - Service de ramassage des encombrants ménagers?

La RICBS peut vous guider! 418 685-2230 - [www.ricbs.qc.ca](http://www.ricbs.qc.ca)





# Partager, 3 681 397 \$ c'est dans nos valeurs.

**Nous sommes fiers de partager  
ce montant avec nos membres et  
notre communauté :  
c'est ça, la force de la coopération.**

Détails et conditions à [desjardins.com/ristourne](https://desjardins.com/ristourne)

 **Desjardins**  
Caisse du Sud de la Chaudière

\*Le montant de la ristourne individuelle et de la ristourne à la communauté provient des excédents de l'année financière 2021 et est déterminé sur décision de l'assemblée générale de chacune des caisses. Pour tous les détails, consultez [desjardins.com/ristourne](https://desjardins.com/ristourne) ou adressez-vous à votre caisse.

## Saint-Martin / St-René / Saint-Théophile

### Pompiers

#### Feux de foyer et à ciel ouvert

Les activités extérieures estivales reprennent tranquillement. Une des activités de prédilection, en tout temps, c'est de se faire une soirée autour du feu en famille. Saviez-vous que le règlement relatif à la prévention incendie de la Municipalité vient encadrer cette activité ainsi que les feux à ciel ouvert?

En effet, l'article 21 du règlement stipule qu'il est interdit de construire ou d'installer un foyer extérieur, à moins qu'il ne soit situé à plus de 3 mètres de tout bâtiment, ou 2 mètres d'une haie et d'une clôture, ou de la limite de la propriété, et doit être situé dans la cour arrière ou latérale du bâtiment principal. En secteur urbain, un foyer ou un poêle extérieur doit être muni d'un dispositif de pare-étincelles pour la cheminée et les faces exposées.

Seulement à l'extérieur du périmètre urbain de la municipalité, et si l'indice de danger de feu de forêt émis par la Société de Protection des Forêts contre le Feu n'est pas à "Très élevé" ou "Extrême", il est autorisé de faire brûler des matières ligneuses (foins, feuilles, branches ou bois à l'état naturel), en obtenant une autorisation du directeur incendie ou de son remplaçant.

La loi sur la qualité de l'atmosphère du Québec, donc la municipalité à l'obligation de faire respecter, interdit le brûlage de rebut de construction, plastique, de déchet ou de toute autre matière qui, une fois brûlée, peut être récupérée. Dans tous les cas, les fumées de votre feu, qu'il soit fait dans un foyer ou à ciel ouvert, ne doivent pas incommoder vos voisins ou nuire à quoi que ce soit.

*Je vous souhaite une bonne saison estivale, et soyez prudent.*

  
Directeur incendie



**23 juin**

**dès 17h**

**au Centre des loisirs**



**FÊTE DE LA  
ST-JEAN-BAPTISTE**



**En musique  
Le duo**

**STEVEN & STEEVEN**

**Feu de joie**

**Feux d'artifice**

**Jeux gonflables**

**Casse-croûte / Bar**

**\*\*Brevages en canette seulement sur le site\*\***

**On vous attend  
en grand nombre !  
Apportez vos chaises !**



Loisirs et culture Saint-René